

Convocation de l'Assemblée générale des actionnaires

Date:

Mercredi 31 mai 2006, 17h15 (établissement de la liste de présence à partir de 16h15)

Lieu:

Centre Bärenmatte, Suhr

Ordre du jour:

1. Rapport d'activité 2005 (comptes et rapport annuels, comptes 2005 du groupe) et rapport de l'organe de révision

Proposition: Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport d'activité 2005 et des comptes 2005 du groupe.

2. Décharge du Conseil d'administration

Proposition: Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux administrateurs.

3. Affectation du bénéfice comptable

Bénéfice de l'exercice 2005 CHF 14 333 185

Report à nouveau CHF 83 076 323

A la disposition de l'Assemblée générale CHF 97 409 508

Proposition: Le Conseil d'administration propose de répartir les bénéfices comme suit:

Versement d'un dividende de 46% sur

les actions ouvrant droit à dividende

CHF 13 496 400

Report à nouveau

CHF 83 913 108

Commentaire: La proposition de distribution de dividende repose sur la politique constante du groupe de distribuer un dividende d'environ d'un tiers du bénéfice consolidé par action.

Le versement du dividende de l'exercice écoulé sera le 7 juin 2006.

4. Elections

- 4.1 Réélection d'un administrateur

Commentaire: Le mandat de MM. Fritz Eggimann et Peter Wiesendanger expire lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2006. M. Fritz Eggimann, qui atteint la limite d'âge, quitte le Conseil d'administration. M. Peter Wiesendanger se met à disposition pour une réélection.

- 4.1.1 Réélection de M. Peter Wiesendanger

Proposition: Le Conseil d'administration propose la reconduction du mandat de M. Peter Wiesendanger (jusqu'à l'Assemblée générale 2009)

- 4.2 Désignation de l'organe de révision de la société et du groupe

Proposition: Le Conseil d'administration propose de désigner KPMG Fides Peat, Bâle, comme organe de révision de la société et du groupe pour une année (jusqu'à l'Assemblée générale 2007).

Documents:

Le rapport annuel 2005, les comptes 2005 du groupe, les rapports de l'organe de révision ainsi que les propositions du Conseil d'administration peuvent être consultés par les actionnaires pendant les vingt jours précédant l'Assemblée générale, c'est-à-dire à compter du 8 mai 2006, au siège de la société à Gränichen.

Pendant cette période, tout actionnaire peut demander que l'ensemble des documents lui soient envoyés (tél. +41 62 855 15 06). Ces informations sont aussi disponibles sur notre site Internet www.zehndergroup.com dans la rubrique «Investisseurs».

Cartes d'entrée:

Les détenteurs d'actions au porteur peuvent retirer leur carte d'entrée au plus tard le 25 mai 2006 auprès de

Zehnder Group SA
Moortalstrasse 1
Postfach
5722 Gränichen, Suisse

moyennant le dépôt de leurs actions ou d'une attestation de dépôt et de blocage en cours de validité. Ils peuvent aussi charger leur banque de leur procurer leur carte d'entrée. Les actions au porteur restent en dépôt jusqu'à la date de l'Assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires le 8 mai 2006 reçoivent leur carte d'entrée avec les documents. Aucun transfert d'actions n'a lieu du 8 mai au 1^{er} juin 2006.

Représentation / Pouvoirs:

Les actionnaires qui seraient empêchés d'assister à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter de l'une des manières suivantes:

- **par un autre actionnaire ou par une banque:** si vous souhaitez vous faire représenter par un autre actionnaire ou par votre banque, vous devez remplir votre carte d'entrée au verso et la remettre, accompagnée de vos instructions, à la personne à qui vous donnez votre pouvoir;
- **par le représentant indépendant, M. Markus Hofmann, notaire, Lindenplatz 5, 5722 Gränichen:** pour donner votre pouvoir au représentant indépendant, vous devez remplir le bulletin-réponse ci-joint et le lui renvoyer, accompagné de votre attestation de dépôt, avant l'Assemblée générale; en l'absence d'instructions écrites (voir au verso du pouvoir), le représentant indépendant exercera votre droit de vote en faveur des propositions du Conseil d'administration;
- **par Zehnder Group SA:** pour donner votre pouvoir à la société, vous devez remplir votre carte d'entrée au verso et la lui renvoyer; la société exercera votre droit de vote en faveur des propositions du Conseil d'administration; les instructions différentes seront transmises au représentant indépendant.

Représentants dépositaires:

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d CO révisé sont priés de communiquer à la société dans les meilleurs délais, mais pas au-delà du 31 mai 2006 à 17h00, le nombre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Droit de requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour:

Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour (art. 699 CO). La requête doit être adressée à la société en la forme écrite au moins 60 jours avant l'Assemblée générale en mentionnant l'objet à inscrire à l'ordre du jour et la proposition afférente (art. 10 des Statuts). La date de l'Assemblée générale 2007 est publiée dans le rapport annuel ainsi que sur le site Internet de la société dans la rubrique «Prochaine Assemblée générale».

Zehnder Group SA
Au nom du Conseil d'administration

Gränichen, le 8 mai 2006

Hans-Peter Zehnder